

La langue maternelle, pourquoi l'enseigner, (II)

Roland Berger

Number 18, May 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56837ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Berger, R. (1975). La langue maternelle, pourquoi l'enseigner, (II). *Québec français*, (18), 34–36.

la langue maternelle, pourquoi l'enseigner?

Dans le numéro précédent (17) de Québec Français, nous avons essayé de défendre l'idée suivante: il est possible et souhaitable de fonder l'enseignement de la langue maternelle sur une motivation différente de celle de l'État, à savoir l'intégration de l'ensemble des citoyens à une culture particulière, celle de l'élite. Comme solution de rechange, nous proposons de faire servir l'enseignement de la langue maternelle à l'individuation

N.B. Une erreur s'est glissée dans notre premier texte (Québec Français, no 17, pp. 27-30). En page 30, première colonne, 2e paragraphe, il faut lire la dernière phrase comme suit:

«De ces programmes serait exclue toute étude du parler de l'étudiant (...).»

des êtres, c'est-à-dire à un processus de différenciation maximale des membres de la collectivité.

PARLER D'UNE CERTAINE MANIÈRE

En utilisant «parler d'une certaine manière», nous étions conscient de remettre à plus tard la définition ou la description de la réalité à laquelle cette expression réfère. Les données utiles à cette tâche sont à la fois rares et récentes (alors que la réalité dont il est question est aussi vieille que les langues).

Effectivement, nous aurions pu retenir l'une des expressions suivantes:

un niveau de langue soutenu
un niveau de langue recherché

une langue châtiée
un français correct
un français conforme («Standard French»)
un français international
un français normatif
un bon français
etc.,

sans résoudre pour autant notre problème. La sociolinguistique américaine a développé un modèle destiné à rendre compte des différentes façons d'utiliser une langue, selon que les utilisateurs appartiennent à telle couche ou à tel groupe social. Ce modèle veut qu'il existe une façon de parler une langue qui soit socialement valorisée et valorisante (que Labov et ses collaborateurs appellent le dialecte standard de cette langue). Appliqué à l'étude des réac-

tions humaines vis-à-vis des différentes manières de parler une même langue, ce modèle fait ressortir certaines attitudes très répandues et, à notre avis, fort significatives: la capacité de produire de longues phrases (syntaxiquement complexes) à un rythme relativement rapide et selon une phonologie et un mode intonatoire particuliers est généralement associée à un haut degré d'instruction et/ou à l'appartenance à un groupe social influent. Ces attitudes sont largement fondées: les membres de la société qui font montre d'une telle capacité font effectivement partie d'un groupe social dont l'influence est prépondérante. Et ce point de vue situe d'emblée toute tentative de «parler d'une certaine manière» la langue maternelle: il s'agit d'un processus d'ascension sociale.

PARLER COMME UN LIVRE

L'analyse linguistique (de type structuraliste) de cette certaine manière de parler la langue maternelle révèle un autre paramètre que l'intonation, la phonologie, la longueur de la phrase, la complexité syntaxique et le rythme de production (ou de débit). Il appert que les énoncés que l'on dit caractériser une certaine manière de parler s'apparentent structurellement aux énoncés de la langue écrite. Autrement dit, «parler d'une certaine manière» revient globalement à substituer des formes linguistiques propres à l'écrit à l'un ou l'autre des dialectes de la langue orale.

À LA MANIÈRE LITTÉRAIRE

Plusieurs fois millénaire, la parole continue de susciter l'étonnement. Les parents s'émerveillent devant les premiers mots de leur enfant. Qui plus est, une certaine virtuosité dans le traitement de formes linguistiques peu courantes provoque l'admiration d'à peu près tout le monde. Savamment multipliées, les figures de style forcent l'adhésion. Face à ces prouesses linguistiques, la plupart des auditeurs croient impossible qu'un si beau ramage puisse servir la vente d'un mauvais fromage. Une phrase telle que «Si vos propos rejoignent des oreilles attentives, il nous sera permis d'espérer que les projets dont vous m'avez entretenu voient le jour.» peut produire deux effets fort différents. Adressée à un interlocuteur cultivé, elle constitue un exercice de style amusant, qui ne trompe personne quant à la teneur du message. Par ailleurs, si ce même locuteur destine la même phrase à un quelconque requérant, il provoque l'admiration tout en engendrant la confusion. Il trompe, sciemment ou non. La véritable teneur du message échappera à la compréhension de l'interlocuteur.

À LA MANIÈRE SCIENTIFIQUE

Une autre façon de «parler d'une certaine manière» la langue maternelle consiste à s'aligner sur le langage scientifique, c'est-à-dire sur le traitement de certaines formes linguistiques auxquelles ont généralement recours les chercheurs et les penseurs qui veulent rendre compte de leurs travaux ou de leur réflexion. Ici encore, une phrase comme «Il est indubitable que les arguments de la partie adverse sont d'une autre nature que ceux auxquels souhaiteraient répondre les tenants de l'école chomskienne.» peut produire deux effets opposés. Un interlocuteur instruit saisira le sens de cet énoncé et en appréciera le haut degré de sophistication syntaxique. Par ailleurs la grande majorité des auditeurs resteront sous l'impression que le «producteur» d'une telle phrase ne peut tromper, ni vouloir tromper. Et souvent, cette impression se doublera d'une autre, aussi pernicieuse, celle d'avoir compris...

PARLER OU ÉCRIRE, ÉCOUTER OU LIRE

Du point de vue de la communication linguistique, «parler d'une certaine manière» la langue maternelle revient à **écrire «à haute voix»**. Cette performance force l'interlocuteur à fonctionner (psycholinguistiquement) comme s'il lisait, alors qu'il s'apprête généralement à écouter. Autrement dit, pour arriver à reconstruire la pensée du locuteur, l'interlocuteur doit traiter des formes linguistiques qui sont familières à ceux qui lisent couramment et fréquemment. Le lecteur comprend avec nous la vulnérabilité de tous ceux qui n'ont pas atteint une maîtrise suffisante de la lecture. Sous cet éclairage, l'enseignement (et l'apprentissage) de la lecture et de l'écriture trouve sa justification au-delà de l'élargissement du champ de la communication qu'il permet: la maîtrise de la lecture et de l'écriture donne accès à une certaine manière de parler la langue maternelle, attendu que cette certaine manière est socialement valorisée et valorisante, attendu aussi que cette même manière permet d'utiliser la communication linguistique à la création d'un monde où la langue ne constituera pas un instrument privilégié de domination et de contrôle social.

UNE LISTE OUVERTE DE JUSTIFICATIONS

Spontanément, chacun justifie l'enseignement de la langue maternelle selon son idéologie, c'est-à-dire selon ses options socio-politiques personnelles. Pour illustrer ce fait, nous proposons au lecteur une liste (ouverte) des justifications les plus courantes, en l'invitant à se situer par rapport à ces justifications.

L'enseignement de la langue maternelle se justifie parce qu'il permet

- 1) d'accéder à des fonctions politiques importantes
 - 2) d'occuper un emploi socialement valorisé
 - 3) d'accéder aux études secondaires, collégiales ou universitaires
 - 4) de s'intégrer à une classe sociale supérieure à sa classe d'origine
 - 5) de s'assurer un revenu au-dessus de la moyenne
 - 6) de fréquenter des gens dont le rôle politique et social est prédominant
 - 7) d'élargir ses connaissances
 - 8) d'étendre le champ de la connaissance
 - 9) de se donner une bonne formation intellectuelle
 - 10) de vivre au cœur de l'actualité culturelle et politique
 - 11) d'esquiver des questions embarrassantes
 - 12) de contribuer au progrès de la civilisation
 - 13) de parler de sa langue maternelle
 - 14) de lire des textes divertissants et instructifs
 - 15) d'écrire des textes utiles
 - 16) de résister à l'anglicisation
 - 17) de combattre la discrimination linguistique
- etc.

TROIS MOTIVATIONS

La liste qui précède est incomplète mais déjà son examen révèle différents points de vue. Effectivement, ces justifications peuvent être groupées sous trois grandes catégories, à savoir les trois fonctions globales de l'enseignement de la langue maternelle.

1. La fonction utilitaire

Pour certains, la maîtrise de la langue contribue directement à leur survie socio-économique. À des degrés divers, c'est le cas des journalistes, des professeurs, des secrétaires, etc.

Pour beaucoup, cette maîtrise ne contribue qu'indirectement à leur survie socio-économique. Elle leur permet de s'intégrer à des groupes dits instruits ou cultivés et de tirer profit de cette intégration pour décrocher des emplois intéressants et rémunérateurs (n'impliquant pas nécessairement de savoir lire, écrire et parler d'une certaine manière la langue maternelle).

2. La fonction civilisatrice

Si l'on considère l'accroissement de la connaissance et le développement de la fonction cognitive comme des aspects positifs de l'évolution de l'humanité, la maîtrise de la lecture et de l'écriture a certes une fonction civilisatrice. En soi, la capacité d'élaborer nombre de concepts

par la lecture de textes et celle d'en rendre compte par l'écriture peut contribuer au développement individuel et collectif de la fonction cognitive et de la connaissance.

Toutefois, la fonction de domination et de contrôle social qui est généralement dévolue à une certaine manière de parler la langue maternelle écarte cette performance du champ des contributions directes à l'évolution de l'humanité. Il en va de même d'une certaine utilisation du savoir lire et du savoir écrire.

3. La fonction d'individuation

Du strict point de vue de l'individuation, l'enseignement de la lecture, de l'écriture et d'une certaine manière de parler constitue une intervention à rejeter voire à combattre. En effet, dans notre contexte socio-culturel, cet enseignement concrétise l'imposition d'une norme comportementale à une majorité de personnes n'ayant aucun recours sur son établissement. De plus, dans l'état actuel de cet enseignement, une faible proportion des membres de la communauté québécoise tirent vraiment profit de l'enseignement de la langue maternelle¹.

Pour la majorité des Québécois francophones, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et d'une certaine manière de parler pose un problème insoluble. Incapables de combler le fossé culturel qui les sépare de l'école et de ses exigences bourgeoises, ils accumulent les échecs et finissent par se considérer comme des sous-hommes. Pour eux, la valeur d'un discours (oral ou écrit) tient à la confiance qu'ils font à celui qui le produit (ou le reproduit). À leurs yeux, tout texte est porteur de vérité et toute harangue qui s'y apparente possède la même vertu. Alors que, objectivement enseignés, ils pourraient choisir les performances linguistiques qu'ils souhaitent acquérir, ainsi que les modes d'acquisition de ces performances².

VERS UNE TROISIÈME PÉDAGOGIE . . .

Il fut un temps où l'enseignement de la langue maternelle était exclusivement axé sur la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Pour atteindre cet objectif, l'école donnait des leçons de grammaire (appliquée), en vue d'amener les étudiants à écrire convenablement (c'est-à-dire conformément...). C'était l'époque où l'école élémentaire était terminale pour la majorité de ceux qui la fréquentaient. Les quelques «élus» qui accédaient au cours secondaire acquerraient une certaine manière de parler leur langue par la participation à des activités para-académiques tournant autour de l'art oratoire et du théâtre. Une bonne partie de la population savait lire et la majorité ne savait pas écrire. La pédagogie d'alors était carrément élitiste: elle préparait la relève . . .

Il fallait modifier cette situation inconvenante. Les professeurs de français de la «révolution tranquille» réussirent à convaincre l'État qu'il fallait rénover l'enseignement de la langue. À l'époque de la démocratisation de l'enseignement, il convenait de donner à tous la chance de maîtriser les quatre grands savoirs linguistiques: parler, écouter, écrire et lire. Ainsi, les convictions de quelques personnes et la libéralité (ou la démission?) du ministère de l'Éducation nous valurent de nouveaux édits de l'enseignement de la langue française au Québec: les programmes-cadres.

La pédagogie des programmes-cadres veut que l'école libère l'expression (des étudiants) pour la mieux structurer et, inversement, qu'elle structure cette même expression . . . pour la mieux libérer. Théoriquement intéressante, cette dialectique n'en est pas moins pernicieuse. Elle laisse dans l'ombre l'essentiel du problème: l'obligation morale de fournir aux étudiants le lieu et l'occasion d'élaborer un point de vue sur la fonction sociale des performances linguistiques qu'on veut lui faire acquérir³. Sous des apparences de libéralité et de démocratisation, la pédagogie des programmes-cadres demeure élitiste: elle ne conduit pas l'ensemble des étudiants à élaborer un tel point de vue, non plus qu'à réaliser les performances linguistiques souhaitées.

Il faut faire en sorte que l'enseignement de la langue maternelle serve

à la survie socio-économique individuelle et

à l'édification collective d'un monde nouveau, sans discrimination aucune⁴.

Nettement utopique, ce monde nouveau est à construire maintenant. Et comme la langue a servi et sert encore à intégrer la majorité au modèle de société d'une minorité, elle peut aussi servir à mettre en échec l'imposition de ce modèle et à créer une société nouvelle.

Pour ce faire, il nous semble nécessaire de poser quatre postulats fondamentaux:

1. La majorité des Québécois francophones vivent une situation de bidualisme. D'une part, ils maîtrisent un parler qui présente toute la cohérence que requiert la communication entre les membres des classes non-privilegiées. D'autre part, ils doivent s'accommoder d'une autre façon de parler leur langue . . . maternelle, faute de quoi ils sont voués à devenir des citoyens de seconde zone.

La majorité des Québécois vivent une situation de bilinguisme. Nombre d'entre eux doivent apprendre à communiquer en anglais, faute de quoi ils réduisent sérieusement leur mobilité dans le monde du travail.

La reconnaissance de ces deux composantes de la situation socio-linguistique québécoise — le bidualisme et le bilinguisme — constitue la pierre angulaire d'une possible productivité de l'intervention de l'école en matière d'apprentissage de la langue maternelle.

2. L'école doit conduire le plus grand nombre possible d'étudiants à lire, à écrire la langue française, ainsi qu'à parler le dialecte standard (ou conforme) de cette langue. Toutefois, l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du dialecte standard du français doit être subordonné à l'élaboration (par les étudiants) d'un point de vue critique quant à la fonction sociale (actuelle) de ces performances⁵.

3. L'école doit conduire le plus grand nombre possible d'étudiants à la compréhension de l'anglais (oral et écrit) et un certain nombre d'entre eux à le parler et à l'écrire. Toutefois, cet enseignement doit être subordonné à l'élaboration d'un point de vue critique quant à la fonction socio-économique de ces apprentissages et sur la culture que véhicule cette langue seconde.

4. Nul étudiant ne doit être pénalisé parce qu'il ne réussit pas à réaliser une ou plusieurs des performances linguistiques souhaitées.

Dans un prochain texte, nous tenterons de montrer comment une telle pédagogie peut se concrétiser par l'application d'une didactique conséquente.

Roland BERGER

1. Cette faible proportion est principalement constituée de deux groupes:
 1. ceux qui appartiennent à la classe dominante et pour qui les apprentissages linguistiques scolaires présentent peu de difficulté;
 2. les quelques membres des classes non privilégiées qui, génétiquement favorisés, réussissent à acquérir les performances linguistiques souhaitées sans trop nuire à leur développement général.
2. Nous encourageons le lecteur à grouper les justifications que nous avons formulées (et les siennes) sous les trois grandes fonctions que nous assignons à l'enseignement de la langue maternelle. Cet exercice est des plus productifs. L'effectuer en équipe en accroît la productivité.
3. À preuve, l'absence de la langue et de sa fonction sociale comme thème à proposer aux étudiants, alors qu'en plus des performances à faire acquérir, tout l'enseignement devrait axer ses interventions sur cette réalité.
4. Conséquemment, un monde où une certaine maîtrise de la langue ne constituera pas un facteur de sélection sociale.
5. La maîtrise du dialecte standard doit être présentée comme un atout à la performance actuelle, et non comme une façon de parler à substituer au parler de l'étudiant.